

- M. le Conseiller délégué aux finances
- La Direction municipale
- L'exécutif
- Le Bureau municipal
- La Commission n°1

Le 27 janvier 2020

Rapport de présentation du compte administratif 2019 – Budget principal de la ville

Sommaire

Soldes et résultats de l'exercice.....	2
Affectation des résultats.....	2
Évolution positive de l'épargne	2
Présentation des résultats de fonctionnement par chapitre, et évolution	3
Évolution des dépenses réelles de fonctionnement.....	4
Des charges de gestion maîtrisées (chapitre 011) : 3,9 %.....	4
Les charges de personnel (chapitre 012) en diminution malgré des effectifs à la hausse : - 1,6 %.....	5
Évolution des autres charges de gestion (chapitre 65) : - 0,8 %.....	5
Diminution des charges financières (chapitre 66) : -5,9 %.....	6
Atténuation de produits (chapitre 014) : -0,9%	7
Charges exceptionnelles (ch67) : 110,7 K€.....	7
Évolution des produits de fonctionnement.....	7
Dotations et subventions (chapitre 74) en diminution - 4,2 %	7
Produits fiscaux (chapitre 73) : une dynamique modeste liée à la baisse de l'AC.....	8
Loyers (chapitre 75) : + 10,9%.....	10
Produit des activités et refacturation (chapitre 70) : +3,5 %	10
Atténuation de charges (chapitre 013) : +33 K€.....	11
Recettes exceptionnelles (chapitre 77) : 518 K€.....	11
Réalisation de la Section d'investissement.....	12
Vue d'ensemble et évolution	12
Exécution des dépenses.....	13
Le financement des investissements en 2019.....	13
Autofinancement : 4 427 530 €.....	14
Les produits de cessions : 4,1K€.....	14
Participations perçues : 884,2 M€.....	14
Dotation du FCTVA : 1 017 477 K€	14
Produits financiers 152 274 K€.....	14
Recours à l'emprunt : 4 M€.....	14
L'état de la dette.....	15

Soldes et résultats de l'exercice

L'exécution du budget 2019 dégage un **excédent de 3 478 040,20 € réparti comme suit**

Solde d'exécution de fonctionnement de l'année 2019 :	+ 2 928 457,63 €
Solde d'exécution d'investissement de l'année 2019 :	+ 549 582,57 €

Résultats de clôture après reprise des résultats 2018 :

Résultat de fonctionnement intégrant la reprise des résultats 2018	+ 2 928 457,63 €
Résultat d'investissement intégrant la reprise des résultats 2018	+ 999 402,22 €
Soit un solde de clôture de	3 927 859,85 €

Les Restes à réaliser en investissement seront reportés sur le budget supplémentaire 2020

Dépenses (marchés engagés non soldés)	- 5 481 604,50€
Recettes (subventions notifiées non soldées)	+ 2 365 620,96€
Soit un solde (R-D) de	- 3 115 983,54 €

Résultat global de clôture (solde de clôture + solde RAR) : + 811 876,31 €

Affectation des résultats

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement (2 928 457,63€) est affecté par délibération distincte au financement de la section d'investissement (budget supplémentaire 2020), au compte 1068.

L'excédent de clôture de la section d'investissement (+ 999 402,22 €) est repris au budget supplémentaire 2020, au compte 001.

Les restes à réaliser sont repris au budget supplémentaire 2020 en recettes et dépenses à leur compte d'origine.

Évolution positive de l'épargne

L'année 2019 est caractérisée par une consolidation de notre épargne (le pic de 2018 étant dû à une reprise sur provisions)

Cette évolution tendancielle depuis 2014, porte notre épargne brute à 12,6 % en 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Épargne de gestion	1 879 267	2 271 585	3 165 585	2 245 387	4 391 670	3 683 384
Intérêts de la dette	541 909	451 366	405 333	372 610	384 432	361 722
Épargne brute	1 337 358	1 820 219	2 760 252	1 872 777	4 007 238	3 321 662
Remboursement capital de la dette	1 591 622	1 564 960	1 470 699	1 323 473	1 573 266	1 557 447
Épargne nette	- 254 264	255 259	1 289 553	549 304	2 433 971	1 764 215

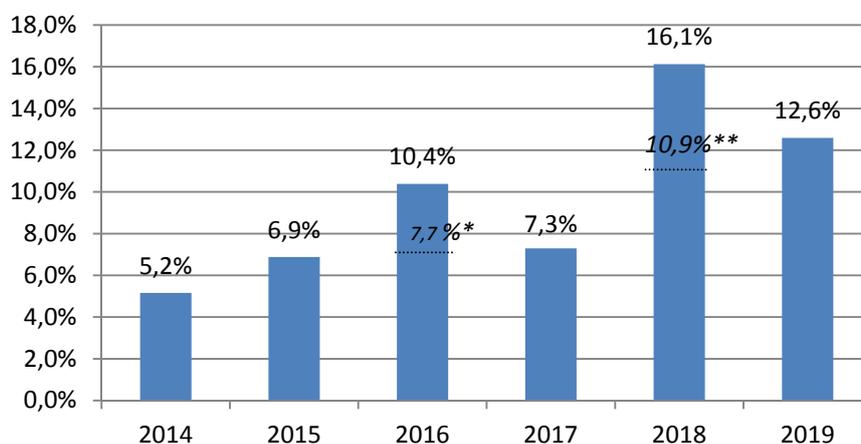
Épargne de gestion : différence entre recettes et dépenses réelles de fonctionnement (hors produits de cessions)

Épargne brute : épargne de gestion – intérêts de la dette = capacité de virement à la section d'investissement

Épargne nette : autofinancement disponible après remboursement du capital de la dette

Évolution du taux d'épargne brute : le taux d'épargne brute rapporte l'épargne brute au total des recettes réelles de fonctionnement, il représente la part des recettes de fonctionnement qui est affectée à la section d'investissement.

Correction faite des événements exceptionnels, on constate sur le graphique qui suit la tendance de fond d'amélioration de l'épargne brute.



* épargne brute 2016 avec neutralisation des produits fiscaux exceptionnels, ** Épargne brute 2018 avec neutralisation de la reprise sur provisions

Présentation des résultats de fonctionnement par chapitre, et évolution

Dépenses	2018	2019	écart en valeur	évolution en %
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 950 864,65	4 103 895,15	153 030,50	3,9%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	14 714 380,10	14 475 225,42	-239 154,68	-1,6%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	386 180,75	382 788,89	-3 391,86	-0,9%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 294 096,47	3 267 384,87	-26 711,60	-0,8%
66 CHARGES FINANCIERES	384 431,95	361 721,82	-22 710,13	-5,9%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	116 588,71	110 793,51	-5 795,20	-5,0%
total dépenses réelles	22 846 542,63	22 701 809,66	-144 732,97	-0,6%
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 216 335,34	830 219,26	-386 116,08	NS
Total Dépenses	24 062 877,97	23 532 028,92	-530 849,05	-2,2%

Recettes	2018	2019	écart en valeur	évolution en %
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	208 437,36	241 526,80	33 089,44	15,9%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 376 554,24	1 424 310,21	47 755,97	3,5%
73 IMPOTS ET TAXES	20 441 638,84	20 510 838,51	69 199,67	0,3%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 495 856,99	2 390 684,69	-105 172,30	-4,2%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 099 066,92	1 218 927,36	119 860,44	10,9%
76 PRODUITS FINANCIERS	22 198,00	18 907,00	-3 291,00	-14,8%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	128 117,64	508 007,04	379 889,40	NS
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 433 387,17	71 991,94	-1 361 395,23	NS
total recettes réelles pour épargne de gestion	27 205 257,16	26 385 193,55	-820 063,61	-3,0%
produits de cession extraits du 775	270 000,00	4 132,65	-265 867,35	NS
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	151 976,57	71 160,35	-80 816,22	NS
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	32 955,00	0,00	-32 955,00	NS
Total Recettes	27 660 188,73	26 460 486,55	-1 199 702,18	-4,3%
Résultat de l'exercice	3 597 310,76	2 928 457,63	-668 853,13	-18,6%

La balance générale montre deux grandes tendances qui seront analysées ensuite :

- la faible dynamique des recettes réelles de fonctionnement (chapitres 013 à 75), évolution de + 0,6 %,

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit dans la continuité des années précédentes puisque le cumul de charges (chapitres 011 à 65) est en diminution de - 0,5 %.

Évolution des dépenses réelles de fonctionnement

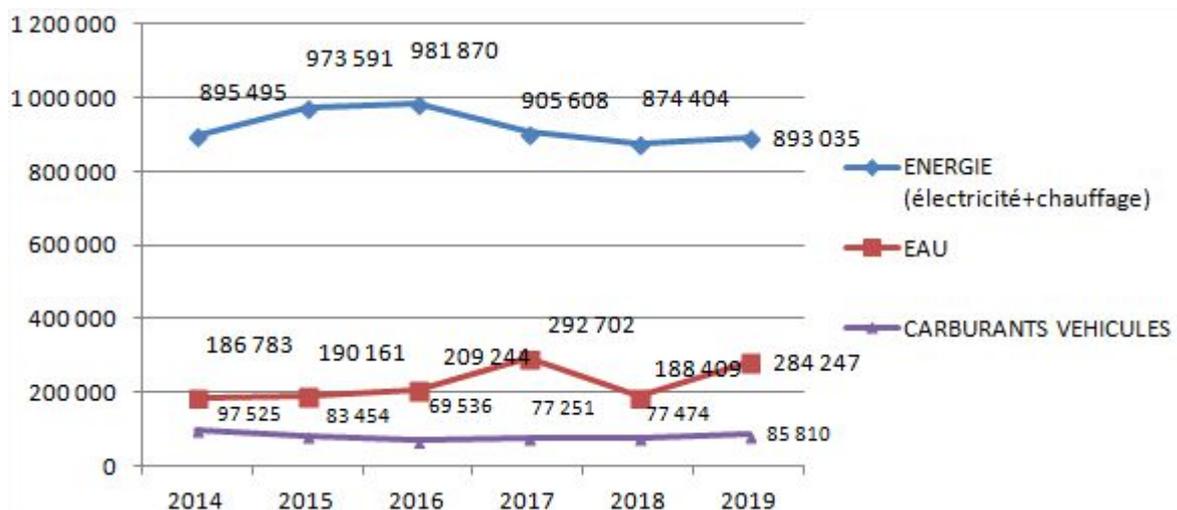
Des charges de gestion maîtrisées (chapitre 011) : 3,9 %

Répartition par catégorie					Évolution 2018/2019		
	2015	2016	2017	2018	2019	Écart en €	Évolution en %
fluides	1 247 205	1 260 651	1 275 561	1 140 287	1 263 092	122 805	10,77%
alimentation	478 223	465 403	428 983	388 504	400 095	11 591	2,98%
fournitures générales	574 298	605 650	531 240	569 125	536 028	-33 097	-5,82%
prestations	1 407 081	1 506 284	1 462 806	1 585 108	1 653 296	68 188	4,30%
taxes	347 330	347 734	339 683	267 840	251 384	-16 456	-6,14%
Total	4 054 137	4 185 722	4 038 273	3 950 865	4 103 895	153 030	3,87%

Différents niveaux de variation :

Une augmentation sur les fluides, liée principalement à la facturation de l'eau avec une grosse augmentation sur Flottibulle (+ 76 K€) et sur les espaces verts (+12 K€)

En revanche, la stabilité des dépenses d'énergie se vérifie dans la durée, les évolutions annuelles sont désormais principalement liées aux aléas climatiques.



La baisse de la fiscalité payée est liée à une réduction de patrimoine, notamment sur la part refacturée par l'EPFL, à mesure des démolitions d'immeubles.

L'effort est poursuivi sur les achats de fournitures (-5,8%), la hausse des dépenses d'alimentation est due principalement à l'inflation.

Sur le poste des prestations de services, c'est principalement l'entretien des bâtiments (+75 K€) et la maintenance (+ 26K€) qui impactent l'augmentation, avec une part d'inflation et un recours plus fréquent à des prestataires.

Les charges de personnel (chapitre 012) en diminution malgré des effectifs à la hausse : - 1,6 %

Le chapitre budgétaire montre une réalisation en diminution de -239 K€ par rapport à 2018, répartis entre

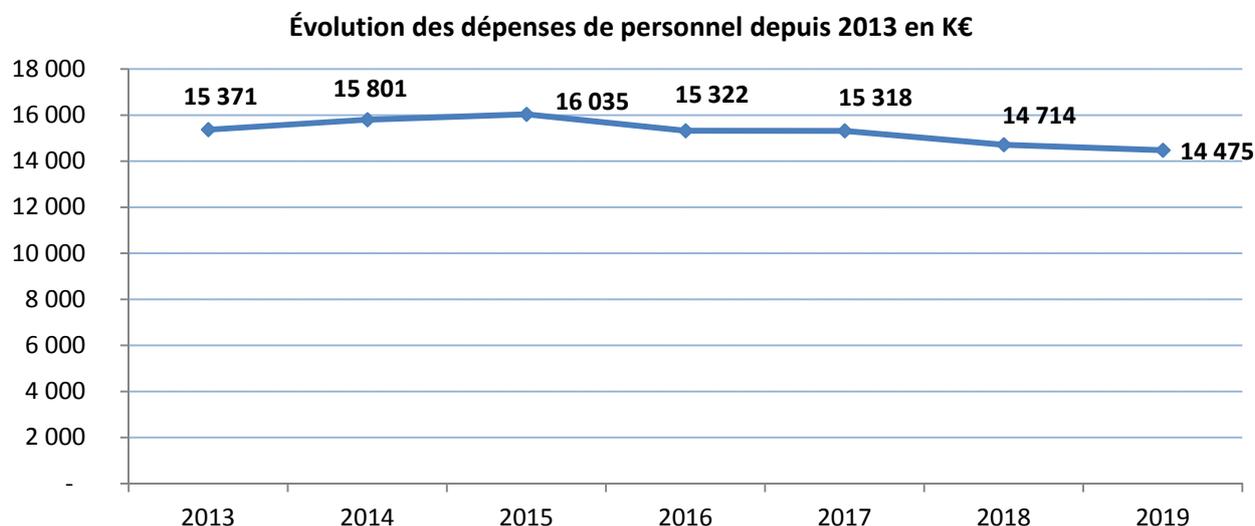
- les rémunérations : - 87 K€
- Les charges sociales : - 80 K€
- les prestations extérieures (médecine du travail, assurance du personnel) : - 71 K€

Cette réduction n'est pas liée à une diminution globale des effectifs, bien au contraire. Au 31/12/2019, les effectifs sont à la hausse par rapport à fin 2018, avec 342,34 ETP pourvus, contre 334,71 un an auparavant.

La variation financière sur la rémunération traduit des phénomènes conjoncturels (mise en disponibilité, décalage de recrutement après un départ, mutations suivies de recrutement avec une rémunération différente, remplacement d'un titulaire absent ou congé maternité par un contractuel, grèves, ..)

L'évolution des charges sociales suit la diminution de la rémunération, mais est due aussi en partie à la baisse de certains taux (Assedic).

La baisse significative du contrat d'assurance du personnel a permis une économie de 42 K€, et le contrat avec la médecine du travail est en diminution de 17 K€ en raison d'un surcoût en 2018.



Évolution des autres charges de gestion (chapitre 65) : - 0,8 %

Ce chapitre comptabilise des charges externalisées comme les contingents intercommunaux, les subventions aux associations et DSP, ainsi que les indemnités des élus et les créances irrécouvrables.

Il a connu de fortes évolutions ces dernières années du fait de l'évolution des modes de gestion et des transferts de compétences, avec notamment la reprise en gestion directe de l'Amphithéâtre en 2015 et le transfert à la Métropole des subventions aux organismes d'insertion en 2016 qui font baisser fortement le volume des subventions versées entre 2014 et 2016.

En 2018, ce sont les subventions aux associations de gestion des berges qui ont été transférées à la Métropole, avec la compétence GEMAPI.

La subvention au CCAS a augmenté en 2019, de 2,2% pour accompagner l'évolution de la masse salariale de l'établissement.

La contribution à la régie de transport a été soutenue et versée à 100 % du prévisionnel, pour contribuer à provisionner l'acquisition d'un nouveau bus (voir CA du budget annexe).

Les contingents intercommunaux du Sitpi et du SIM Jean Wiener ont augmenté du fait de la révision des pactes optionnels pour le 1^{er} et de l'évolution de la masse salariale pour le second.

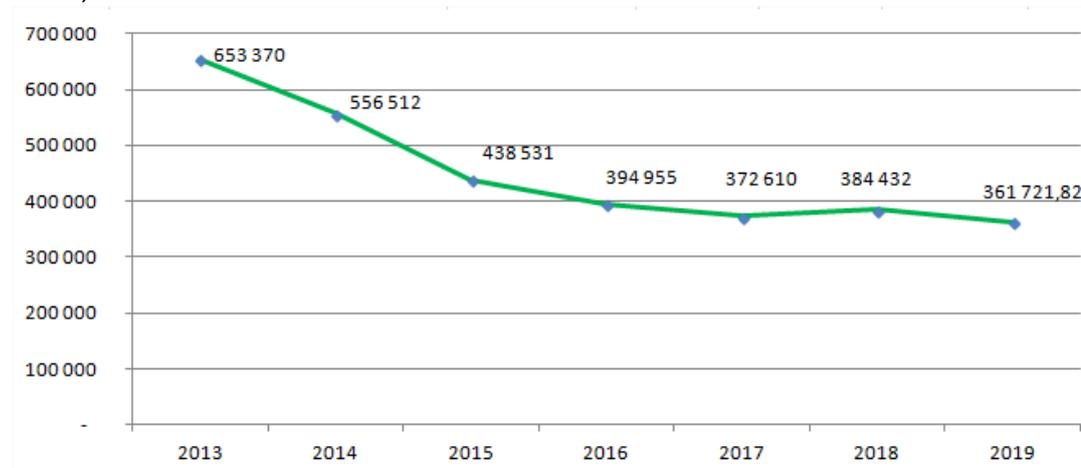
Enfin les subventions à Alfa 3A, aux associations locales et à l'Amicale du personnel ont été maintenues à leur niveau antérieur. La diminution du volume global des subventions est liée à la fin du financement de la mission locale (86 K€) transférée à la Métropole avec la compétence insertion.



Diminution des charges financières (chapitre 66) : -5,9 %

Le poids de la dette dans les dépenses de la ville est stabilisé ces dernières années (voir cette rubrique plus loin).

En effet, malgré la mobilisation d'un volume d'emprunt important en 2019, les charges financières sont en baisse, du fait de la situation des marchés financiers très favorables.



Atténuation de produits (chapitre 014) : -0,9%

Ce poste de dépenses comprend :

- le prélèvement sur la fiscalité directe opéré par l'État au titre de la contribution au redressement des finances publiques : 243 170 K€ au même niveau qu'en 2018, ce prélèvement représente 0,9 % de nos recettes courantes de fonctionnement
- le FPIC (fonds de péréquation intercommunal) : 136 061 €, en diminution de - 3,5 %
- les reversements à l'Agence de l'eau issus de la clôture du budget annexe : 3 558 €

Charges exceptionnelles (ch67) : 110,7 K€

Ce chapitre comprend :

- les bourses aux projets pour les jeunes de l'Escale : 3555 € 18 projets soutenus, les bourses accordées vont de 150 à 250 €.
- les indemnités des commerçants pour les travaux du centre ville : 77 798,25 € pour 5 dossiers présentés à la Commission d'indemnisation
- des régularisations, annulations ou réductions de titres de recettes, et indemnités diverses : 29 440,26€

Évolution des produits de fonctionnement

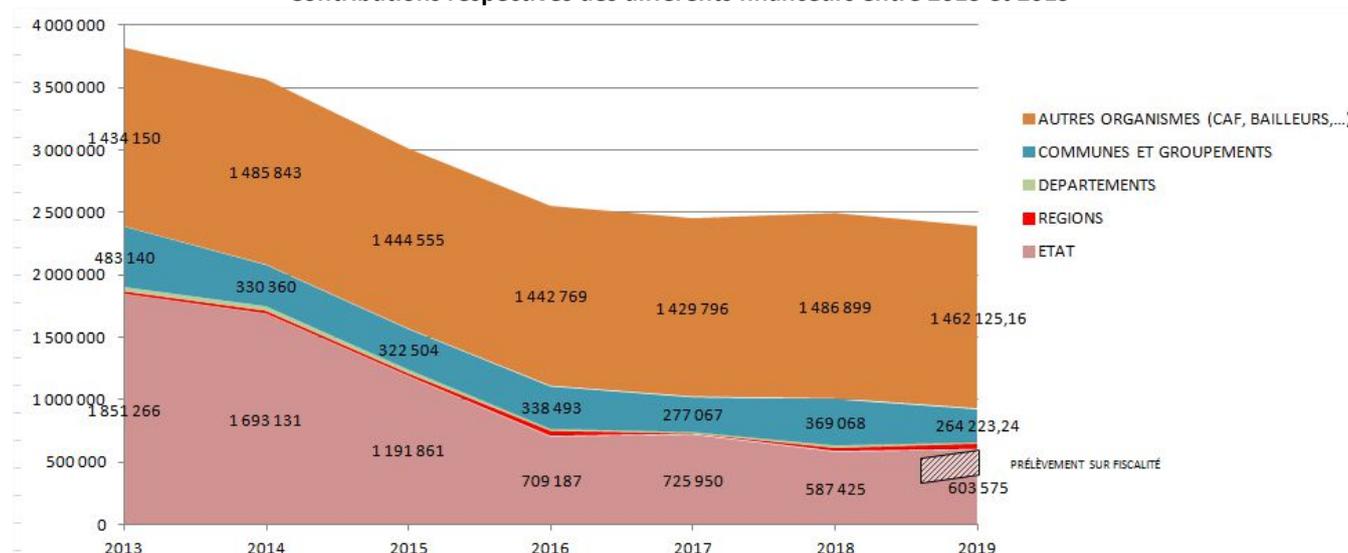
Dotations et subventions (chapitre 74) en diminution - 4,2 %

Pour la sixième année consécutive en 2019, la diminution des concours de l'État a grevé les finances de la ville. La Contribution au Redressement des Finances Publiques (CRFP) est reconduite par un prélèvement sur les produits de fiscalité directe de la commune de 243 K€ comptabilisé en dépenses au chapitre 014.

L'évolution des produits du chapitre 74 dans la durée traduit la nouvelle donne des finances communales, l'État est désormais un partenaire financier très minoritaire par rapport à la CAF avec un total de contributions de 603 575 €.

Si on déduit le prélèvement sur la fiscalité évoqué plus haut sa contribution nette en 2019 est de 360 K€. Ses règles de financement nous impactent soit à la hausse (DSU) soit à la baisse (compensation de la réforme de la TP, réforme des rythmes scolaires).

Contributions respectives des différents financeurs entre 2013 et 2019



La participation de la Région (44 951 €) a progressé, elle se porte sur le DRE (7 800 €) et le spectacle vivant (22 000 €), ainsi qu'une subvention exceptionnelle accordée pour le centenaire de la chimie (15 150 €).

Celle du Département est globalement en baisse (15 811 €) du fait de l'abandon de la compétence insertion, mais demeure sur la petite enfance et l'éducation artistique

Les participations du bloc communal

La Métro finance le Centre ressources de la GUSP et le Dispositif de réussite éducative

La ville d'Echirolles verse une compensation annuelle à la dissolution du SIERZAC

Les autres participations des communes viennent compléter le financement de la Maison de l'habitant, tout comme les contributions des bailleurs

A noter la participation en hausse du FIPHFP (15 800 €) pour des aménagements de postes de travail liés à des situations de handicap

Enfin, la CAF reste notre premier partenaire financier pour

- Développement du centre de ressources de la GUSP : 3500 €
- CEJ et PSU, périscolaire, DRE et jeunesse : 391 283 €
- CEJ et PSU petite enfance : 1 005 989 €

Produits fiscaux (chapitre 73) : une dynamique modeste liée à la baisse de l'AC

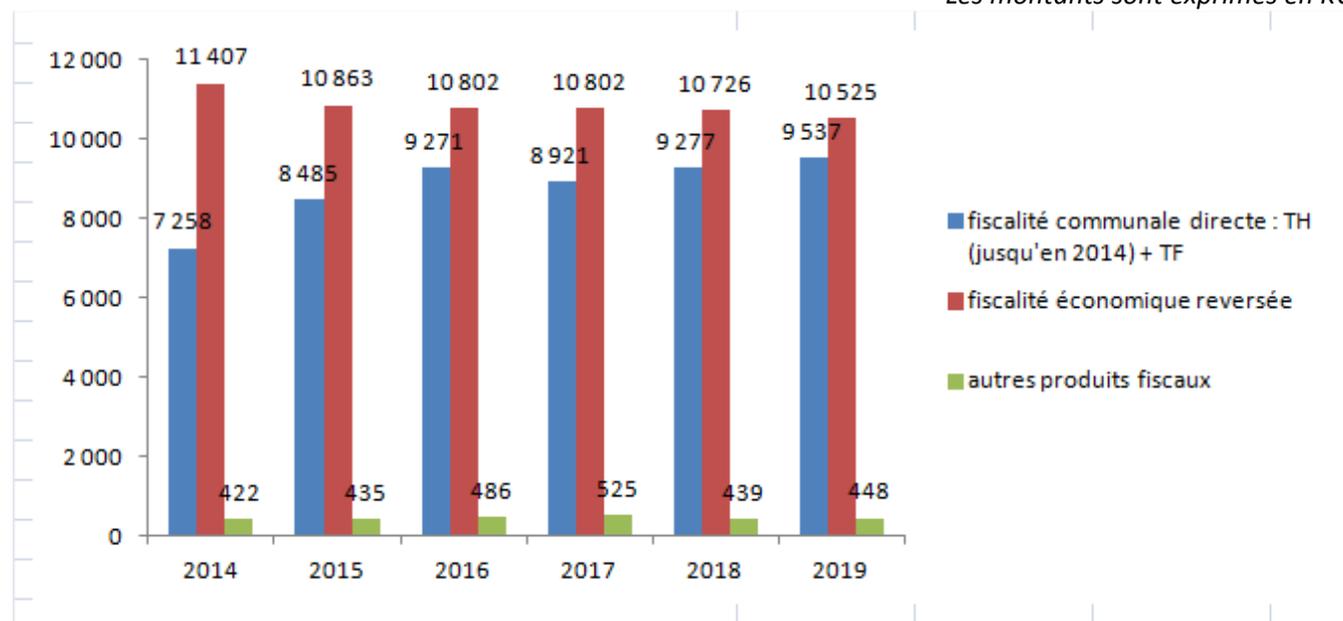
Les ressources de fonctionnement de la ville reposent très largement sur la fiscalité directe (taxe foncière) et la fiscalité économique reversée par la Métropole (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), avec un montant de 20,06 M€, ces produits constituent 76 % des recettes de fonctionnement réelles en 2019.

L'évolution de ce chapitre par rapport à 2018 est le résultat combiné

- du dynamisme des bases foncières qui font augmenter le produit de taxe foncière de 2,8 % (+ 260 K€)
- de la diminution de 2,2 % de l'attribution de compensation versée par la Métropole, liée aux transferts de compétences (- 200 K€) – voir le document de synthèse de la CLECT de 2015 à 2019
- de l'augmentation de 4,4 % (+9 K€) des droits de mutation qui traduit une nouvelle dynamique du marché immobilier

Évolution des produits fiscaux

Les montants sont exprimés en K€



Détail des « autres produits fiscaux » en 2019

FNGIR (garantie de ressources issue de la réforme de la TP)	188 430
DROITS DE PLACE (marché dominical)	9 209
AUTRES TAXES (redevance hydroélectrique)	645
TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	9 712
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	17 790
TAXE ADDIT. DROITS MUTATION OU PUB FONCIERE	222 341
	448 127

Les bases de la fiscalité foncière

2019 a vu une progression de l'assiette foncière de 2,9 %, dont 2,2 % de hausse légale et 0,7 % de variations physiques

Evolution globale des bases nettes d'impositions entre 2018 et 2019 sur PONT-DE-CLAIX (LE)

	2018	2019	Variation globale	
			En valeur	En pourcentage
Taxe Foncière bâtie	20 212 129	20 801 101	588 972	2,91%
Taxe Foncière non bâtie	18 632	20 820	2 188	11,74%
Taxe d'Habitation	10 311 859	10 625 714	313 855	3,04%

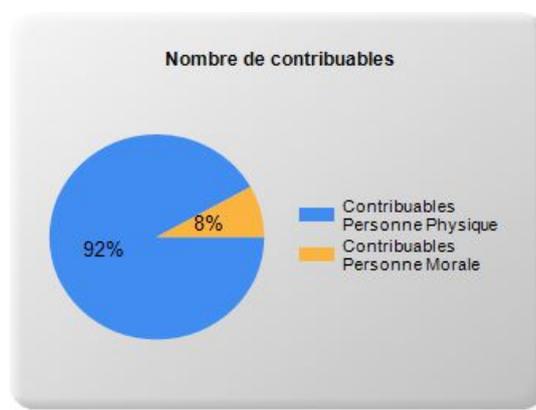
Evolution globale du nombre de redevables entre 2018 et 2019 sur PONT-DE-CLAIX (LE)

	2018	2019	Variation en point	Variation en %
Taxe Foncière bâtie	3 611	3 621	10	0,28%
Taxe Foncière non bâtie	4	4	0	0,00%
Taxe d'Habitation	5 333	5 312	-21	-0,39%

Catégories de contribuables à la taxe foncière

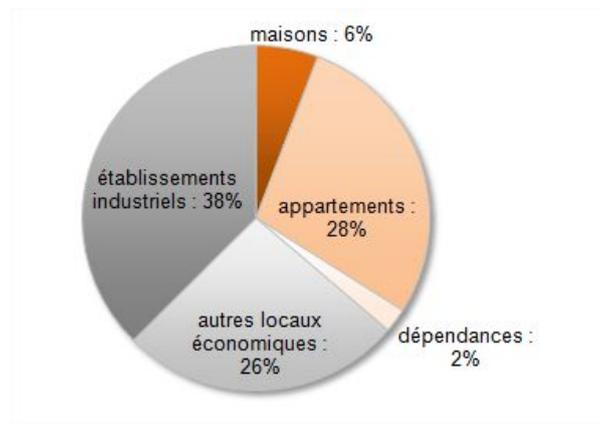
3621 contribuables paient la taxe foncière à Pont de Claix

63,5 % des bases sont d'origine économique : locaux économiques 25,5%, établissements industriels 38 % ; le reste 36,5 % représente les valeurs locatives des logements.



Typologie des valeurs locatives :

36 % des valeurs sont générées par des locaux d'habitation, 64 % par des locaux économiques



Loyers (chapitre 75) : + 10,9%

L'année 2019 est marquée par un rattrapage de loyers dus sur exercices antérieurs par le Ministère de la Défense pour les gendarmeries (154 K€). Si on neutralise cette recette exceptionnelle, le revenu des immeubles évolue légèrement à la baisse (-34 K€)

Produit des activités et refacturation (chapitre 70) : +3,5 %

Cette rubrique regroupe quatre grandes catégories de produits

- Concessions et redevances d'occupation du domaine public (cimetières, Flottibulle, ..)
- Locations d'équipements (sportifs, associatifs) et d'emplacements publicitaires
- Refacturation de charges et services (au CCAS, à la Métro,..)
- Recettes encaissées auprès des usagers des services communaux

Toutes les catégories présentent une dynamique positive en 2019

Évolution par catégorie de produit

catégorie	2018	2019	écart en €	écart en %
concessions et redevances d'occupation du DP	55 097,08	68 708,76	13 611,68	20,3 %
participations des usagers	912 700,03	915 379,73	2 679,70	0,3 %
locations et mises à dispositions diverses	92 892,48	94 252,09	1 359,61	1,3%
refacturations	315 864,65	349 969,63	30 104,98	7,7%
Total chapitre	1 376 554,24	1 424 310,21	-139 487,24	3,2%

Évolution des participations des usagers

service	2018	2019	écart en €	écart en %
LECTURE PUBLIQUE	1 855,00	2 432,00	577,00	33,0%
SPECTACLES DANS LA VILLE	17 937,34	16 030,21	-1 907,13	-16,2%
CENTRE AQUATIQUE	303 015,35	299 509,80	-3 505,55	-1,1%
JEUNESSE	7 639,29	6 974,51	-664,78	-7,2%
PETITE ENFANCE	218 487,71	221 076,11	2 588,40	1,1%
ENFANCE	48 049,83	47 195,44	-854,39	-1,7%
RESTAURATION	315 715,51	322 161,66	6 446,15	1,9%
total participations des usagers	912 700,03	915 379,73	2 679,70	0,3%

Les produits provenant des usagers se maintiennent quasiment à leur niveau de 2018 avec une légère érosion à Flottibulle (voir bilan d'activité de l'établissement) et une augmentation plus nette sur la restauration.

Atténuation de charges (chapitre 013) : +33 K€

Ce chapitre comptabilise les remboursements par les assurances des risques statutaires. Il varie en fonction du nombre et de la durée des dossiers indemnisés (longue maladie, maladie de longue durée, accident du travail)

Recettes exceptionnelles (chapitre 77) : 518 K€

Les recettes exceptionnelles sont de deux ordres :

La constatation comptable des produits de cessions pour 4 132,65 € qui sont ensuite transférés en section d'investissement via le chapitre 042

Cessions foncières : pas de réalisation en 2019, les prévisions sont reportées sur 2020

Cessions de véhicules (reprises garages et assureur) : 4 132,65 €

- des produits exceptionnels pour 413 821,68 € de remboursements divers (indemnités d'assurances, avoirs), notamment le remboursement du sinistre des locaux de la Police municipale d'un montant de 380 K€

Réalisation de la Section d'investissement

Vue d'ensemble et évolution

DEPENSES	réalisé 2018	réalisé 2019	évolution
OPERATIONS D'ORDRE			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	395 996,48	237 096,90	-40%
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	151 976,57	71 160,35	-53%
Total dépenses d'ordre	547 973,05	308 257,25	-44%
OPERATIONS REELLES			
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	588 810,89	449 819,65	-24%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 573 266,47	1 557 447,41	-1%
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	218 040,80	130 715,56	-40%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	54 150,72	806 134,86	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 583 174,45	4 704 870,15	3%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 640 813,27	1 332 806,29	-19%
26 PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	0,00	52 500,00	
45814 TRAVAUX SOUS MANDAT (Métro)	355 993,52	340 800,28	-4%
45815 TRAVAUX SOUS MANDAT (SMTC)	53 399,02	51 120,09	-4%
Total dépenses réelles	9 067 649,14	9 426 214,29	4%
TOTAL DEPENSES	9 615 622,19	9 734 471,54	1%

RECETTES	réalisé 2018	réalisé 2019	évolution
OPERATIONS D'ORDRE			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	395 996,48	237 096,90	-40%
040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 216 335,34	830 219,26	-32%
Total recettes d'ordre	1 612 331,82	1 067 316,16	-34%
OPERATIONS REELLES			
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 837 359,20	4 629 112,82	152%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	506 159,97	506 888,04	0%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	4 000 050,00	4 000 950,00	0%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	67 473,34	0,00	-100%
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	631 112,00	152 274,00	-76%
45824 TRAVAUX SOUS MANDAT Métro	444 622,80	328 115,40	-26%
45825 TRAVAUX SOUS MANDAT SMTC	66 693,41	49 217,34	-26%
Total recettes réelles	7 553 470,72	9 666 557,60	28%
TOTAL RECETTES	9 165 802,54	10 733 873,76	17%
TOTAL GENERAL	-449 819,65	999 402,22	

L'année 2019 est marquée par la poursuite d'un niveau très soutenu de l'investissement qui traduit la réalisation du programme pluriannuel, avec un effort de 6,97 M€ de dépenses communales d'équipement, soit 648 €/habitant et 392 K€ de travaux sous mandat dans la cadre des co-maîtrises d'ouvrage avec la Métropole et le SMTC.

Exécution des dépenses

L'exécution du budget fait apparaître un très bon taux de réalisation des dépenses d'équipement, puisque 87 % des crédits budgétaires ont été engagés dans l'année.

chapitre	BP	total budgété	Mandats payés	crédits engagés reportés	taux d'exécution
Chapitre 20 études et licences	89 500	339 133	130 716	46 565	52%
Chapitre 204 fonds de concours	1 415 100	2 506 532	806 135	1 556 802	94%
Chapitre 21 immobilisations	6 925 300	9 643 347	4 704 870	3 767 190	88%
Chapitre 23 travaux en cours	1 529 000	1 660 000	1 332 806	562	80%
Chapitre 45 travaux sous mandat	456 550	495 550	391 920		79%
total	10 415 450	14 644 561	7 366 447	5 371 118	87%

Ventilation des 6,97 M€ de dépenses communales d'investissement payées :

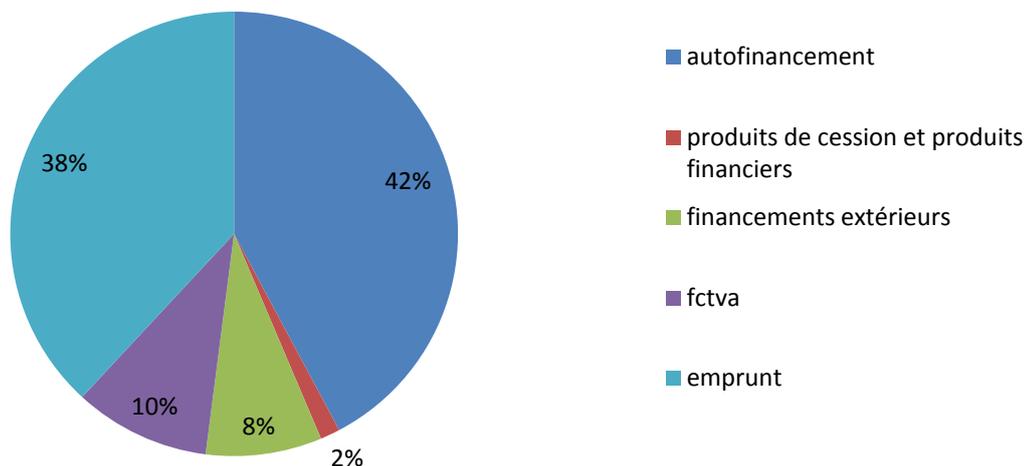
- Une seule acquisition foncière en 2019 : parcelle AI n°262p de 774 m², avenue de la gare, vendue par la SNCF, pour 20 K€

- Zac minotiers : 756 K (pour des raisons comptables la dotation de 378 K€ n'a pu être mandatée sur 2018 a été payée en 2019)
- École St Exupéry : 150,9 K€
- Étude sur le devenir du collège : 46,6 K€
- APU Grangalet : 259 K€
- Travaux du centre ville, part communale : 1,391 M€
- Restructuration du quartier Iles de Mars Olympiades : 2,13 M€
- Lotissements : 203,8 K€
- Études préalables pour le pôle petite enfance : 130,5 K€
- Études préalables rénovation CCAS : 45,3 K€
- Restructuration école Jean Moulin : 487,3 K€
- Centre aéré : 146,5 K€
- Renouvellement des véhicules et adhésion Citiz : 94,1 K€
- Accessibilité des bâtiments : 56,5 K€, essentiellement maternelle du Coteau
- Aires de jeu, espaces verts, jardins : 103 K€
- Art dans la ville : 51,5 K€
- Accueil du service de médecine scolaire : 10 K€
- Mobilier, matériel, logiciels : 355,4 K€
- AC investissement : 37 K€
- Études, travaux sur patrimoine et espace public : 494,4 K€

Le financement des investissements en 2019

L'année 2019 est marquée par une augmentation significative de l'autofinancement, qui passe de 25% en 2018 à 42 % en 2019.

Le programme de cessions foncières est engagé mais les réalisations financières seront constatées sur 2020.



Autofinancement : 4 427 530 €

Il est constitué de la dotation obligatoire aux amortissements réalisée pour 830 219 € (chapitre 040) et de la reprise des résultats antérieurs de fonctionnement pour 3 597 311 € au chapitre 10.

Les produits de cessions : 4,1K€

Il s'agit exclusivement de cessions de véhicules (reprises garages et assurances)

Participations perçues : 884,2 K€

L'encaissement des subventions est progressif à mesure de l'exécution des opérations, le solde intervient toujours après la livraison définitive, avec un décalage d'exercice budgétaire. En 2019, nous avons encaissé :

Pour la rénovation du groupe scolaire Jean Moulin

- acompte du Département 142 042 €

- acompte de la Région AURA 97 904 K€

Pour les APU

- acomptes de la Métropole : 273 939 €

Pour la co-maîtrise d'ouvrage du centre ville

- Métropole : 328 115 €

- SMTC : 49 217 €

Dotation du FCTVA : 1 017 477 €

Le FCTVA est en très forte augmentation par rapport à 2018, puisqu'il est calculé sur le volume des dépenses TTC éligibles du chapitre de l'année précédente.

Produits financiers 152 274 €

Le chapitre 27 voit la réalisation du dispositif de dette récupérable conclu avec la Metro en décembre 2015, avec une dégressivité sur 15 ans.

Recours à l'emprunt : 4 M€

Les conditions du marché bancaire étant très avantageuses, nous avons mobilisé 4 M€ en 2019 pour disposer de la trésorerie nécessaire aux opérations engagées et dégager un solde positif sur la section d'investissement en fin d'exercice. Le contrat a été souscrit auprès de la Banque postale, sur 15 ans au taux fixe de 0,65 %.

Situation de la trésorerie

Au 01/01/2019 : 2,050 M€

Au 01/01/2020 : 4,414 M€

L'état de la dette

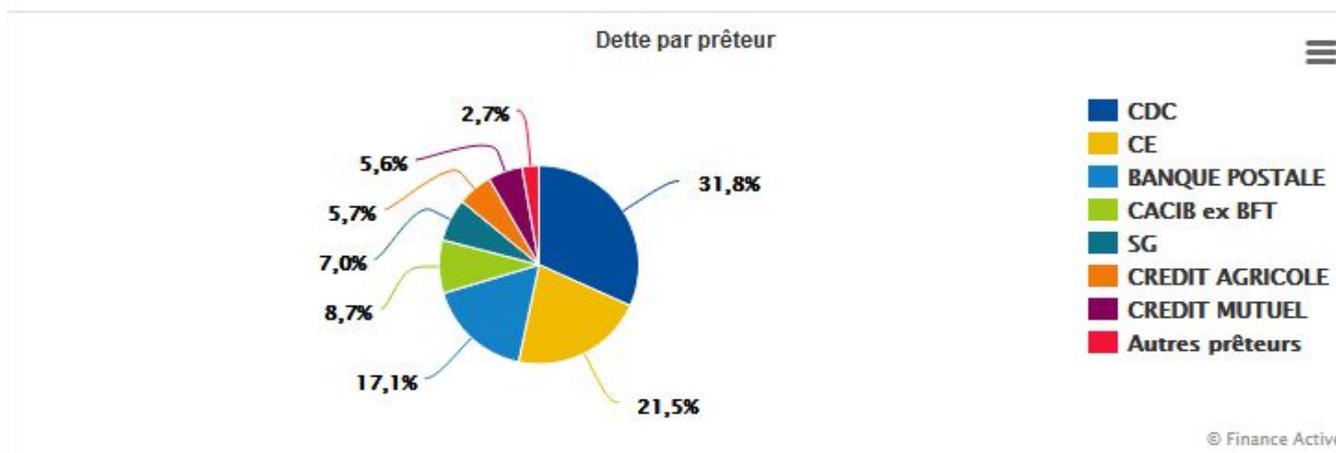
Principaux indicateurs et évolution du stock de dette

	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018	Au 31/12/2019	Variation 2018/2019
Évolution du stock de dette	18 214 578,91 €	20 653 046,96 €	23 048 099 €	+ 11 %
Évolution du taux moyen	1,99 %	2,04 %	1,50 %	- 26 %
Capacité de désendettement	5,3 ans	5,15 ans (*)	6,9 ans	+ 33 %
Encours de dette/recettes réelles de fonctionnement	66,8%	75%	87 %	+16 %

(*) si on neutralise la reprise exceptionnelle sur provisions du résultat 2018, la capacité de désendettement en 2018 était de 8 ans

La dette de la ville est constituée de 21 contrats d'une durée de vie moyenne de 8 ans, souscrits auprès de 9 établissements bancaires.

Prêteur	CRD	% du CRD
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 321 253,60 €	31,77 %
CAISSE D'ÉPARGNE	4 965 354,49 €	21,54 %
BANQUE POSTALE	3 933 333,33 €	17,07 %
CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	2 001 010,00 €	8,68 %
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	1 605 833,39 €	6,97 %
CREDIT AGRICOLE	1 304 408,29 €	5,66 %
CREDIT MUTUEL	1 285 144,62 €	5,58 %
Autres prêteurs	631 761,71 €	2,74 %
Ensemble des prêteurs	23 048 099,43 €	100,00 %

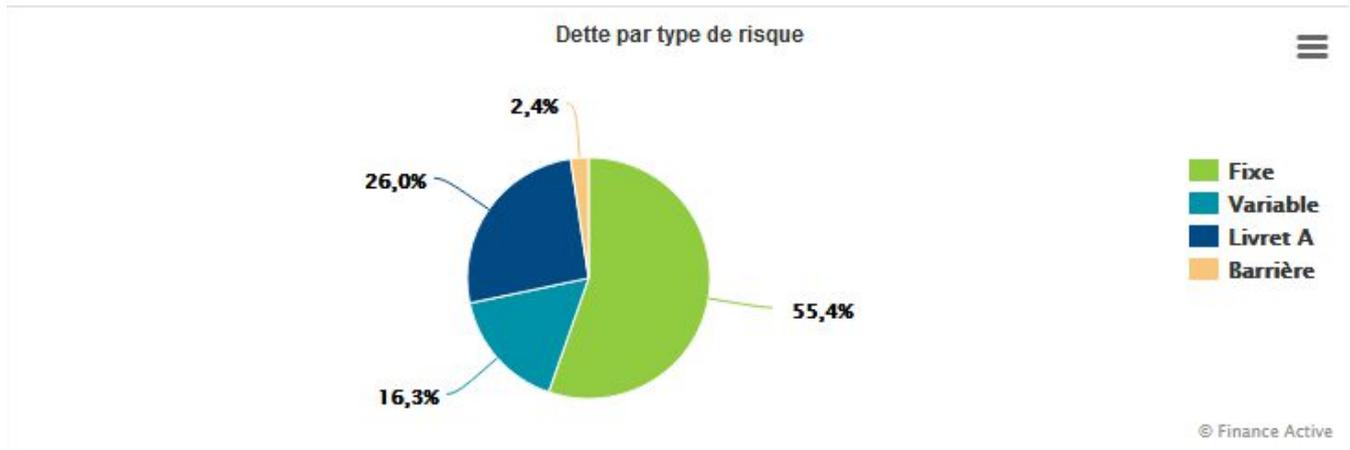


Le niveau de risque

La dette est sûre, le risque financier est très faible, les produits variables sont indexés sur des valeurs encadrées comme le livret A ou sur des index de la zone euro (inflation et euribor).

Répartition par type de taux

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	12 757 899,44 €	55.35 %	1.46 %
Variable	3 762 346,51 €	16.32 %	0.88 %
Livret A	5 981 253,51 €	25.95 %	1.69 %
Barrière	546 599,97 €	2.37 %	4.56 %
Ensemble des risques	23 048 099,43 €	100.00 %	1.50 %



On retrouve ces catégories dans le graphique de Giessler qui illustre le taux d'exposition au risque financier pour la commune.

